

Enseignement UCLouvain

Le présentiel responsable ? C'est possible, l'UCLouvain est prête !

EN BREF :

- L'UCLouvain vient de boucler la mise en place d'une nouvelle **stratégie complète de type reporting, tracing, testing**
- **L'objectif ?** Être prêt et permettre un **retour responsable** de ses étudiant·es et de son personnel sur ses **sites**, dès que le gouvernement donnera son feu vert. Également, **accompagner les étudiant·es**. Soit, en cas de test positif, prendre de leurs nouvelles et les soutenir, bref, **ne pas les laisser seul·es**

CONTACT(S) PRESSE :

Anne-Sophie Masureel, responsable de l'équipe santé au sein du service d'aide aux étudiant·es de l'UCLouvain : **0476 59 55 66**

Frédéric Houssiau, vice-recteur du secteur des sciences de la santé de l'UCLouvain. **0475 67 87 00**

L'UCLouvain est la première université de la FWB à avoir **adopté une stratégie complète de type reporting, tracing, testing**, grâce notamment à une collaboration avec l'UGent, qui a également déployé une stratégie similaire.

L'objectif ? Être prêt à ouvrir ses auditoires en toute sécurité et, ainsi, favoriser un **retour responsable** des étudiant·es et des membres du personnel sur les différents sites de l'UCLouvain, lorsque le gouvernement aura donné son feu vert.

Concrètement, **actuellement seuls les travaux pratiques et les exercices en laboratoires sont autorisés** sur les campus universitaires. Ils sont régis par des mesures sanitaires et d'hygiène très stricts. A cela, sera couplé une stratégie de testing, reporting et tracing, afin d'offrir toutes les garanties pour un retour sur sites en toute sécurité :

- Antennes **de testing** sur les sites de l'UCLouvain - **l'objectif** est double : **accélérer le processus et éviter les déplacements**, afin de prévenir la propagation du virus :
 - Louvain-la-Neuve (depuis octobre 2020) : possibilité d'augmenter sa **capacité** en cas de reprise de l'épidémie
 - Woluwe : une nouvelle antenne pourrait ouvrir très rapidement en cas de besoin
- **Reporting** : l'UCLouvain encourage ses étudiant·es et membres du personnel à communiquer leur positivité au coronavirus, soit un **reporting sur base volontaire**. Il permet à l'université de **connaître la situation épidémiologique sur ses sites** et d'agir en conséquence
- **Tracing** : une **équipe spécialement formée** pourra prendre contact, via un call center, avec les étudiant·es et membres du personnel qui auraient déclaré leur positivité. L'objectif ? Retracer leurs contacts au sein de l'UCLouvain. En cas de contacts à haut risque, ils seront invités par les tracers à se faire tester et à se placer en quarantaine. Cette mesure sera évidemment mise en place **en bonne collaboration avec le tracing fédéral**.

Autre objectif de l'UCLouvain ? **Accompagner les étudiant·es**. Soit, en cas de test positif, prendre de leurs nouvelles, les informer et les soutenir dans les différentes étapes à suivre. En bref, **ne pas les laisser seul·es**.

Le système de tracing sera opérationnel à compter du 8 février 2021. Il est à noter que les **données récoltées seront détruites** progressivement et que les opérations mentionnées ci-dessus respectent toutes les exigences en matière de **respect de la vie privée** (RGPD).